n° 1.
reçue 30. Xbre 1736.

rejetté

proposition, réitérée au jugement de lacadémie de chirurgie de paris, pour lannée pourente mil sept cent trente et six

Déterminer le caractere distinctif
des playes faites par armes a feu
et le traitement qui leur convient

toutes les playes faites par armes a feu tant simples que compliquées avec contusion dilaceration et murtrissure, se font les unes, es parties extérieures intérieures et nobles
il sen fait es parties nerveuses, et osseuses dautres avec ruption des grands vaisseaux comme des veines et arteres, et a dautres il ny a point ruption dicieux
Enfin il sen fait dont le corps est traversé a jour par la bale et sens compliuation il en survient de pareilles aux membres dudit corps comme bras, cuisses, et jambes ou la bale a esté apportée par la force de la poudre, prise de feu par lartifice de larme
celles dont la bale a frapé et arté dune certaine rudesse une partie extérieure et charneuse du corps est par conséquent murtrie et contuse et par ainsin les sprits et la chaleur naturelle ne scauroit y. reluire avec la mesme force et vigueur auparavant cest pourquoy ces playes pourroit tomber en mortification si elles netoit secourues
il est donc bon de travailler des le premier appareil a ranimer raviver, et divertir ces facultes dans ces chairs murtries et contuses ainsin que de les ouvrir et dilater, sur le moindre doute quil y ait de corps estrenges engagés, et les en sortir des la premiere fois sil est possible leur sejour causeroit dinflamation a ces playes, elles sabsederoit la fievre succederoit, et mesme elles pourroit tomber en gangrene
les faire supurer, comme murtries et contuses travailler a les deterger avec les digestif un peu animés, les corroborer avec leau de vie camphrée, les ranimer avec la tinture de mirre et dalois mesme avec le theriaque dirout avec leau de vie camphrée enfin changer diver et diversifier ces remedes, et tous autres propres a traiter ces sortes de playes et suivent leur situation, et indication
mais celles qui sont faites dans linterieur des chairs avec grande contusion dilaceration et murtrissure sont tres sugettes a une abondente supuration, et par ainsin a la pourriture et gangrene
cest pourquoy il est bon de travailler a surmonter ces perillieux accidents ce que lon pourroit faire par lusage des susdits remedes, et par cette de pleuse grande vertu, spiritueuse, corroborative et detergente linfusion des deuse aristaloches et la pervenche avec le vin blanc est un grand et tres propre remede contre lacheminement a la pourriture et gangrene
legiptiac detrempé avec une partie de cete lotion ou avec leau de vie camphrée ne peuvent estre aussi que dun grand secours enfin le chirurgien diverse et change lusage de ces remedes par lindication de ces playes
et si par cete maniere de les traiter la pourriture y concouroit lemputation de toutes ces chairs est indispansable
et si la bale estoit si cachée dans telles playes, que de pas pouvoir la decouvrir, par le poin de veue, par le tat, ni par la sonde, les mouvements et contorsions que le blessé faisoit, lors quil a ressu le coup, conviennent estre reiterés
par ce moyen on peut la decouvrir pour en faire lextraction par son entrée, ou par une contre ouverture, la ou elle sejourne

BRANDALAC
carton 2
d. 4
n° 1.

enfin on ouvre, et on dilate ces playes, en suivant la réctitude des fibres des muscles, pour sortir non seulement ce corps estrenge mais tous autres qui pourroit y estre engagés, et ensuite lon pansé ces playes en les supurent, et détergent, afin de les eloigner de la pourriture, et on les incarne lors que la bele et louable supuration ait survenue, les digestif un peu animés et les monditicatif sont dusage, les ingections veulneréres et spiritueuses lusage des saignées des purgatif benins, les clisteres anodins les cataplames de mesme calité que la deniere poses sur ces playes lors quil y ainflamation convienet, diviser le tout comme il est dit cy apres

alegard de celles qui sont faites interieurement dans un des trois ventres, tete poitrine, ou bas ventre dont les parties nobles contenües par ieux, seroit frappées et dilaterées par la bale le chirurgien plain de raison et de conoissence, laisse telles playes, a estre traitées, par le celeste medecin

celles qui se font és parties nerveuses, peuvent estre curées quoi que tres dengereuses, et riscables

Lors quelles sont murtries contuses et dilacerées, et ces accidents suivis de fraction par la dureté de la bale et y estent apportee avec rapidite il survient douleur vehemente fleuxion, inflamation, fievre, retraction, convulltion, et espame, et ce, par la coligance que ces parties ont avec le cerveau, premiere partie noble

enfin il est question de remedier avec celerité a ces accidents ce que lon peut faire, en coupent les nerf ou tendons qui sont dans le cas, et de leurs travers chaqune de leurs extremités se retirent pour, lors de leur coté, et par cette operation la contraction et les mouvements convulsif finissent et il y a par consequent moins du risque, de la vie du passient

Il sagit ensuite deviter la pourritteure et la gangrene ainsi que labondente supuration qui ait tres pernisieuse a telles playes pour cela lusage des remedes, spiritueux, et dessicatif conviennent sens faire usage des pourisents le baume du perou lhuille de therebentine lhuille distillée de lavende, lhuille de laurier distillée, le baume de millepertuis, et lesprit de vin sont tres utilles, et tenir le ventre libre, sens procurer dirritation les remedes interieurs cardiaques, fortifient et rejouisent les facultes vitales et dans leurs pancements les digestif un peu animés le basilicon sont propres a teles playes, alendroit des chairs murtries et contuses

a celles dont la bale a frapé les os dune certaine force latente de lexpholiation convient

cest pourquoi, il ait bon de tenir ces playes ouvertes par la maniere de les pancer, jusques a ce, que la dite expholiation soit survenue

et ensuite datacher les exquilles de leurs corps, ne tenent que tres suscintement je parle de celles qui sont si petites quil se pourroit quelles se separeroit, par le sejour de la matiere, y croupisent dan pancemento

alautre éles pouroit aussi sengager dans lés chairs ou parties — ménbranéuses et néruéuses et par le piuotément quélles féroit il sén suiuroit douléur, inflamation dans la partie afécttée la fiéure suruéndroit et cés corps éstrenges étent fourés et engagés comme il ait dit, on séroit obligé de réouurir et dilatér cés playes pour lés én sortir, cé qui causéroit une séconde douleur au malade et un pléuré long temps, a la garison de cés playes

et lors quon ést sértain que cés corps éstrenges et tous autres — sont sortis, on trauaille a supurér, détergér, ét incarnér cés — playes auéc lés rémedés mantionés

mais célles ou il y a brisémént et fracas aux mémes corps dés os lémputation du ménbre ést indispensable outre laquelle la mort sén suiuroit ét la faisént on a éspoir de — garéntir lé passiént de cétte derniere fin

Lopération faitte on rémedie aux atuéls accidénts qui ést la pérte dé sang dés uéinés ét artéres, on ént fait la ligature, ou se sért dés astringéns — on fait lé pansémént comme il ait dusagé, on panse la playe du — moignion, on éuite la pourriteure au moyén dés rémédés spirituéux — détergéns et uéulnérérés on préuiént linflamation au moyén dés legérs purgatif, clistéres, et saignées ét tout céla mis én usage suiuént — lindication, ét létat du maladé, ét énsuitte, on incarné ét lon — siqatrise cés playes

alégart dé célles qui sé font aux grands uaisséaux uéines ou artéres — auéc réuption dieux, comme a un dés déux troncs dé laorte ou dé la — uéine caue, et dans la poitrine, la mort én ait sénsible

au contraire, si une bale ést portée a la partie supériéure ét intérieure dune dés cuisses il péut arriuér qué lartére ou uéine crurale séroit meurtries, contéuses dilacérées ét ouuértes, a céla on péut rémédiér, én faisént la ligateure dé cés uaisséaux

ét pour céla il sagit dé dilater auéc dextérité én suiuént la réctitude dés fibres dés muscles, diséquér propremént lés dits uaisseaux pour lés découurir, et — énsuitte lés éleuér auéc léuine, ét lés liér suiuént lordre

cé fait pansér telles playes au préalable lés auoir dégagés dé tous les — corps éstranges, ainsin que lé sang, qui pourroit y éstre agréumélé — trauailler a procurér au plustot la louable supuration préuénir la — pourritture ét la gangréne, au moyén dés rémédes nommés

énfin lés points, dés ligatures tombés ét sortis, trauaillér inséssamént a — lincarnation et siqatrisations dé cés playes

ét célles ou il ni a point réuption dés grandes uaisséaux, ni ayant qué lés ramifications qui soit afécttées telles playes né lesént pas déstre meurtries et contéuses par la bale, cést pourquoi lés chairs pourroit se pourrir et — gangrénér, et pour alér audéssus dé cés accidénts trés réfitables, il sagit dé métre én usage, lés rémédes, icy mantionés

on en voit auss d'autres, dont la bale atraversé le corps si —
heureusément qu'elles sont sens complication il y a pourtent de murtrisseure
et de contusion, dans l'intérieur des chairs où la bale a passé, et cautérisées
de mesme que les autres dont nous avons parlé

Il convient donc de concourir a les déterger avec les ingéctions —
Spiritueuses ou par le seton imbibé par ces mesmes liqueurs, ou chargé
des digéstif un peu animes et mesme du basilicon et changer l'usage
desdits remedes, en se conformant a l'indication et situation de
ces playes
Enfin les remedes cardiaques pris intérieurement peuvent estre d'un
secours considerable, ainsi que les saignées, les purgatifs doux et benins
et clisteres, enfin se conformer a l'etat du malade et a celuy de ces —
playes
il en survient auss, avec le mesme bonheur, que les precedentes aux —
bras, cuisses, et jambes, outre celles la comme est dit des derniéres
trop les eloignie de la penetration de l'air, autent que faire se peut
luy estant tres prejudiciable non seulement a celles cy, mais a toutes
les autres et enfin on observe, tout ce qu'il y a a observer pour la —
garison de ces playes —

Messieurs voila en brief le caractere des —
playes faites par armes a feu, deduit et la maniere de les —
traiter mais pour suivre avec fidelité l'un et l'autre il
seroit mieux de les avoir a la main et conduitte
Je ne parle point de leur forme ny de leur couleur nous —
scavons qu'elles sont rondes et estroittes de leurs entrées
et profondes c'est pourquoy on doit observer de leur faire
un esgout en les dilatent et a leurs parties declines elles —
se distinguent aussy aisément par leur couleur noiratre
bleuatre et animée

on en voit aussj dautres, dont la bale atraversé, le corps si —
heurusément quelles sont sens complication, il y a. pourtent de murtrisseure
et de contusion, dans lintérieur des chairs où la bale a passé, et cautérisées
de mesme que les autres dont nous avons parlé

Il convient donc de concourir a les déterger, avec les ingeitions —
Spiritueuses ou par le seton imbéu par ces mesmes liqueurs, ou chargé
des digestif un peu animes et mesme du basilicon et changer lusage
des dits rémedes, en se conformant alindication et situation de
ces playes

Enfin les rémedes cardiaques pris intérieurement peuvent estre dun
secours considerable, ainsj que les saignées, les purgatif dous et benins
et clisteres, enfin se conformer aletat dumalade et a celuj de ces —
playes

il en survient aussj, avec le mesme bonheur, que les précédentes aux —
bras cuisses et jambes, outre celles la comme est dit des dernieres
et on les eloignie de la pentration de lair, autent que faire se peut
luj estent tres préjudiciable, non seulement a celles cy, mais atoutes
les autres et enfin on observe, tout ce quil y a aobserver, pour la —
garison de ces playes —

Messieurs voila en brief le caractere des —
playes faites par armes afeu, deduit et la maniere de les —
traiter mais pour suivre avec fidelite lun et lautre il
seroit mieux de les avoir ala main et conduitte
Je ne parle point de leur forme nj de leur couleur nous —
scavons quelles sont rondes et estroittes de leurs entrées
et profondes cest pourquoj on doit observer de leur faire
un esgout en les dilatent et aleurs parties declines elles —
se distinguent aussj aisément par leur couleur noirratre
bleuatre et animée

Brandalac
maistre chirurgien juré
a montauban en quercy